

XIXe Assemblée
de la Société des Nations

Septième séance de la délégation suisse,
Mardi, le 20 septembre 1938.

Sont présents: MM. Motta, Rappard, Grimm, Mouttet, Gorgé,
Mlle Ferrière; secrétariat: M. Huber.

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Motta se demande s'il est dans l'intérêt bien compris de la Société des Nations que l'Assemblée reste réunie. Il est vrai que les délégués venus de loin aiment rester un certain temps à Genève pour pouvoir prendre contact entre eux. Mais on peut se demander si cela sert la Société de laisser errer l'Assemblée dans le vague et prononcer des discours sans portée.

M. Motta invite les délégués à dire leur opinion à ce sujet.

M. Rappard estime qu'il faut éviter de donner l'impression d'un sauve-qui-peut. Il rappelle que par la suppression des traductions, les débats sont déjà considérablement écourtés. Une clôture précipitée pourrait donner l'impression d'une panique.

M. Grimm s'associe à l'opinion exprimée par M. Rappard.

Elections au Conseil.

M. Motta informe que la Pologne ayant renoncé définitivement à son siège au Conseil, c'est la candidature de la Grèce qui a été mise en avant. A l'Equateur succéderait la République Dominicaine et à la Roumanie la Yougoslavie.

M. Motta ne voit pas d'objection à ce que nous votions pour ces candidatures.

Il prie les délégués de faire rapport sur les travaux des différentes Commissions.

Ière Commission.

M. Gorgé. La proposition du Gouvernement du Royaume-Uni d'avancer la date de l'ouverture de l'Assemblée n'a pas encore été liquidée.

IIe Commission.

M. Rappard. Le débat sur les questions des communications et du transit a été marqué de stérilité. On a suggéré que la Suisse déléguât un expert,

mais, de l'avis de M. Rappard, cette mesure ne s'impose pas du tout pour le moment.

IIIe Commission.

M. Gorgé rapporte que M. de Azcarate a fait, dans la question de la protection des populations civiles contre les bombardements aériens, une intervention très bien accueillie dans tous les milieux. Il faut bien se rendre à l'évidence, cependant, qu'il sera difficile d'arriver à une solution de ce problème, vu l'absence de l'Allemagne et de l'Italie, ainsi que du Japon. Même un pacifiste comme M. Lange (Norvège) estime que cette question, qui, jusqu'ici, n'a jamais été traitée à Genève n'est pas encore mûre. Il faudrait encore examiner ses aspects techniques de façon approfondie. Quant aux Espagnols, ils voudraient naturellement faire flétrir les bombardements de Franco. On arrivera probablement à une résolution qui exprimera une condamnation en principe des bombardements. Dans sa seconde partie, elle invitera probablement l'Assemblée à procéder à l'étude technique de la question.

M. Motta estime que nous avons tout intérêt à condamner les bombardements aériens qui n'ont pas d'objectif militaire. Il est légitime que la Société des Nations traite cette question. Toutefois, la discussion

4.

risque de rester sans valeur pratique puisque trois grandes puissances ne participent pas aux débats.

IVe Commission.

M. Rappard. Cette Commission poursuit la discussion du budget pour 1939. Le budget du Secrétariat et de nombreux autres chapitres sont déjà acceptés. Il ne reste que celui du Bureau international du Travail, de la Cour permanente de Justice internationale et de l'Office Nansen.

Ve Commission.

Mlle Ferrière. Cette Commission votera aujourd'hui si on discutera cette semaine ou seulement la semaine prochaine^{de}/la création d'un comité pour les questions pénales et pénitentiaires. Au sein de la délégation britannique, une opposition se manifeste à la discussion immédiate du problème. Mlle Ferrière estime que, si l'on veut aboutir cette année encore à la création de ce comité, il faudrait voter pour la discussion immédiate.

VIe Commission.

M. Aeby, qui a assisté aux débats de cette Commission, est absent.

VIIe Commission.

M. Mouffet. Cette Commission s'est occupée des moyens modernes de diffusion utilisés dans l'intérêt de la paix. Pour le moment, la Suisse n'a pas de déclaration à faire. C'est le cas également pour les deux autres points de l'ordre du jour de cette Commission, c'est-à-dire pour les questions d'hygiène et de l'opium.

La prochaine réunion est fixée à demain à 9 heures.

La séance est levée à 10 h.05.